

DEROULEMENT DE LA FORMATION

DISPOSITIF

28 jours sur deux années universitaires organisées chacune selon le même schéma : 4 jours en septembre puis 5 sessions de 2 jours (le vendredi et le samedi) réparties sur l'année.

Lieu

Université de Bourgogne à Dijon

Méthodes pédagogiques

Développements théoriques
Applications pratiques

Diplôme

Le diplôme international de droit fiscal européen (DU) de l'Université de Bourgogne sera délivré à l'issue de la formation aux participants ayant satisfait aux exigences du cursus et de l'évaluation.

FRAIS DE FORMATION

Le coût total de la formation (enseignement et documentation pédagogique) est de 4 950€ hors frais d'inscription à l'Université (environ 195€ par an). Des prises en charge peuvent être obtenues au titre de la formation continue.

**DATE LIMITE DE DEPOT
DES DOSSIERS : 15 JUIN 2016**

DOSSIER DE CANDIDATURE

PAR TÉLÉCHARGEMENT

Vous pouvez le télécharger sur le site du Centre de Recherches Fiscales

<http://droitfiscal.u-bourgogne.fr/>
cliquer sur l'onglet Professionnels

SUR DEMANDE

Vous pouvez également en faire la demande directement au Centre de Recherches Fiscales

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
Centre de Recherches Fiscales
2, Bd Gabriel - B.P. 26611
21066 DIJON CEDEX
Tél : 03 80 39 35 43
Fax : 03 80 39 53 53
laure.casimir@u-bourgogne.fr

RENSEIGNEMENTS

Date limite de dépôt des dossiers :
15 juin 2016

Sur le programme et l'organisation pédagogique

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
Centre de Recherches Fiscales
Pôle d'Economie et de Gestion
2, Bd Gabriel - B.P. 26611
21066 DIJON CEDEX
Tél : 03 80 39 35 43
Fax : 03 80 39 53 53
laure.casimir@u-bourgogne.fr

Sur la gestion administrative
(conventions, prises en charge, ...)

SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE
ET PAR ALTERNANCE (SEFCA)
Maison de l'Université
Esplanade Erasme - BP 27877
21078 DIJON Cedex
Tél : 03 80 39 51 80
Fax : 03 80 39 51 85
formation.continue@u-bourgogne.fr



Conception : service communication UB / Mise à jour : SEFCA - © photo : fololia - Mars 2016



Diplôme International de Droit Fiscal Européen

Diplôme universitaire (DU)
Formation continue 2016 - 2018

ICHEC-ESSF
LES SCIENCES FISCALES

UB
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

DIPLÔME INTERNATIONAL DE DROIT FISCAL EUROPÉEN

Aujourd'hui, la pratique fiscale peut difficilement se concevoir dans un cadre exclusivement national. La mobilité des personnes, le développement international des entreprises et l'influence croissante du droit fiscal de l'Union Européenne imposent désormais aux professionnels une approche élargie des questions fiscales afin d'optimiser les solutions proposées.

Pour leur permettre de faire face à ces exigences, l'Université de Bourgogne, à travers le Centre de Recherches Fiscales et le Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA), propose depuis 2003, une formation diplômante (DU) dans le domaine de la fiscalité européenne. Celle-ci accueillera sa nouvelle promotion en septembre prochain.

Cette formation délivrée dans le cadre de la formation continue et réalisée en partenariat avec l'École Supérieure des Sciences Fiscales (ESSF) de Bruxelles, bénéficie du concours de plus de 20 intervenants choisis parmi les meilleurs spécialistes de la fiscalité européenne : avocats internationaux en provenance de différents pays de l'Union Européenne, universitaires français et étrangers. Les thèmes sont abordés sous l'angle des principes mais aussi des pratiques : statut fiscal des expatriés, prix de transfert, sociétés holdings, gestion fiscale du patrimoine, ...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se doter d'une solide culture fiscale européenne pour acquérir des réflexes en la matière.
- Maîtriser les principes généraux de la fiscalité internationale et européenne pour identifier les opportunités et évaluer les risques des opérations internationales.

PUBLIC CONCERNÉ

Avocats, commissaires aux comptes, experts-comptables libéraux ou salariés, gestionnaires de patrimoine, notaires, cadres d'entreprises (responsables juridiques ou fiscaux, directeurs financiers, ...) justifiant d'un

niveau de formation équivalent au minimum à Bac+4 ou bénéficiant d'une validation des acquis professionnels.

- Admission sur dossier.
- Capacité d'accueil limitée.

CORPS PROFESSORAL

- Universitaires français et étrangers
- Avocats internationaux des différents pays de l'Union Européenne.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

- **Laure CASIMIR**
Ingénieur de recherche à l'Université de Bourgogne
Responsable du Pôle Formation Continue du Centre de Recherches Fiscales



PROGRAMME

- **Droit fiscal communautaire**
Politique fiscale de l'UE
Directives TVA
Directives impôts directs
Contentieux européen
Jurisprudence de la CJUE
- **Droit fiscal international**
Principes généraux et cas pratiques
Prix de transfert
Gestion du risque fiscal international
Holdings
Fiscalité du numérique et du commerce électronique
Gestion fiscale internationale du patrimoine
Gestion fiscale des expatriés et des impatriés
- **Fiscalité du commerce et des échanges internationaux**
Territorialité de la TVA
Droit douanier
- **Fiscalité des pays de l'Union Européenne**
Fiscalité des principaux Etats membres de l'Union Européenne (Allemagne, Benelux, Royaume-Uni, ...)
Droits de succession dans l'Union Européenne